Formation en entreprise 5

TEB3010-SMRS_

Domaine : **Sciences de l'ingénieur et technologie** Grade académique : **Bachelier en mécatronique et robotique (bac en alternance) - Seraing**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**120 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
TEB2012-SMRS	TEB3005-SMRS

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département technique de Seraing	Benoît Dujardin	Luc ETIENNE	Luc ETIENNE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
ES-Mécatronique et robotique	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Communiquer et informer

- Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- Utiliser le vocabulaire adéquat

Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques

- Elaborer une méthodologie de travail
- Planifier des activités
- Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

S'engager dans une démarche de développement professionnel

- Développer une pensée critique
- Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations

- Respecter le code du bien-être au travail
- Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant doit démontrer qu'il est capable, avec l'aide de son superviseur mais avec une autonomie et une efficacité accrues :

- d'utiliser le matériel mis à sa disposition ;
- d'appliquer les règles de sécurité et de protection des biens et des personnes ;
- de s'intégrer dans une équipe de travail ;
- de faire preuve du savoir-être nécessaire au bon déroulement de la formation en entreprise avec tenue d'un journal de bord ;
- d'organiser son travail
- de respecter les clauses de confidentialité en vigueur dans l'entreprise;
- de mettre en pratique les compétences acquises aux bloc 1, 2 et 3 de la formation (ces compétences seront évaluées au travers d'une grille de compétences au terme de l'UE).
- d'acquérir des compétences techniques complémentaires au sein de l'entreprise ;

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Mettre en pratique, avec une autonomie et une efficacité accrues, l'ensemble des compétences acquises durant la formation, au sein d'une entreprise.

CONTENU

- Formation en entreprise d'une durée minimale de 40 jours
- Développement de l'ensemble des acquis d'apprentissage atteints durant la formation
- Acquisition de compétences techniques complémentaires au sein de l'entreprise, dans le cadre d'un plan de formation défini au préalable

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Néant

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AMRS3010 — Pratique professionnelle 5	Document "Modalités formation en entreprise Bloc 3" Convention d'alternance CIP (contrat d'immersion professionnelle) Autres supports : Document "FAQ" Document "Statut étudiant alternance"

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AMRS3010 — Pratique professionnelle 5	120 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AMRS3010 — Pratique professionnelle 5	Exercices pratiques : Travaux pratiques, Travaux sur le terrain, Recherche(s), Etude de cas, Projet(s), Bureau d'études, ...

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'UE ne comptant qu'une seule AA, l'intégration n'a pas lieu d'être et la note de l'UE correspondra à la note de l'AA

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation

AMRS3010 — Pratique professionnelle 5	**Q2 :** *Supervision :* Cotation concertée* entre l'entreprise et le professeur-parrain **Pondération : 100%** **Q3 :** *Supervision :* Cotation concertée* entre l'entreprise et le professeur-parrain **Pondération : 100%** **(*)** Sur base d'une grille d'évaluation (savoir-faire et savoir-être)

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.